

# UNE VISION POUR LES MONDES DE DEMAIN

Récit écrit à 400 mains

**GREENPEACE**

# SOMMAIRE

## **INTRODUCTION** 4

## **PROLOGUE** 7

## **PRENDRE SOIN DU VIVANT** 9

|   |    |
|---|----|
| Des écosystèmes préservés, en France et dans le monde   | 10 |
| Le droit des peuples à l'auto-détermination   | 11 |
| Une agriculture locale, nourricière, humaine  | 13 |
| Un environnement sain   | 15 |
| Des villes et des villages réinvestis, des terres préservées                                      | 16 |
| Une éducation au service du lien social et du vivant  | 17 |
| Une justice environnementale face au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité | 19 |

## **SOBRIÉTÉ ET RÉSILIENCE** 21

|   |    |
|---|----|
| Anticiper les chocs, y répondre collectivement                      | 22 |
| Une alimentation de qualité, accessible à toutes et tous            | 23 |
| Des mobilités repensées, respectueuses des humains et de la planète | 24 |
| Un ciel dégagé  | 26 |

|   |    |
|---|----|
| Sobriété et efficacité énergétiques   | 27 |
| Fin du pétrole et du nucléaire, place aux énergies renouvelables                | 28 |
| Haro sur les déchets : place à leur réduction, à la réutilisation, au recyclage | 30 |
| Une économie repensée et relocalisée  | 32 |
| La technologie au service des humains   | 33 |
| Science, recherche et liberté d'exploration                                     | 35 |

## **VIVRE ENSEMBLE**

**37**

|  |    |
|--|----|
| Des centres-villes, des centres-bourgs et des banlieues dans lesquels on se sent bien  | 38 |
| Écologie décoloniale et responsabilité envers les générations passées et futures   | 40 |
| De la fin des discriminations au changement de notre relation à l'environnement  | 41 |
| L'accueil et la protection des personnes exilé·es  | 43 |
| Travailler autrement, être mieux   | 44 |
| Une justice sociale et fiscale pour réduire les inégalités et préserver les écosystèmes  | 46 |
| Des échanges commerciaux encadrés et appliqués   | 47 |
| Une paix pour tous et toutes, sur fond de désarmement  | 48 |
| Une sécurité intérieure respectueuse de la dignité humaine   | 50 |
| Liberté d'expression et d'action   | 51 |
| Une société réellement démocratique, où l'implication citoyenne est possible à toutes les échelles et où les contre-pouvoirs sont nombreux | 52 |

# INTRODUCTION

## Pourquoi avons-nous senti ce besoin impérieux de décrire et raconter un avenir plus soutenable et désirable que l'époque actuelle ?

Cet exercice, à la fois extrêmement stimulant et particulièrement périlleux, ne figure pas dans les missions de Greenpeace dont l'objet, depuis 50 ans, est la protection de l'environnement et la promotion de la paix. Pourtant, nous étions plusieurs à avoir ce questionnement qui trottait dans un coin de notre tête depuis un bon moment. Il ressurgissait régulièrement lorsque des journalistes, des responsables politiques ou des chef-fes d'entreprise nous interrogeaient sur notre « vision » de la société.

La pandémie est venue intensifier nos interrogations et renforcer l'envie d'y apporter une réponse plus précise, plus complète. Ce monde d'après, dont l'opinion publique s'est faite l'écho, jusqu'au chef de l'État lui-même, à quoi pourrait-il ressembler ?

Nous avons donc décidé de nous lancer dans cette aventure en plein confinement, le premier, celui du printemps 2020. Nous sommes parti-es de l'état des lieux que nous dressons du contexte actuel. Nous savons que sans changement majeur d'ici 2030, nous nous aventurerons dans l'inconnu. Nous avons bien conscience que si nous continuons au rythme actuel de dégradation des écosystèmes, des populations vont en subir des conséquences indescriptibles et imprévisibles aujourd'hui.

Dès le début, nous avons eu envie de proposer un autre récit, une alternative au discours dominant servi par les contrôleurs en chef du système actuel, les promoteurs d'un capitalisme exacerbé, hyper mondialisé et sans autres limites que celles du sacro-saint marché. La nature, notre air, notre eau, mais aussi nos services

publics sont précieux et doivent rester sous le contrôle du plus grand nombre. Nous ne voulions pas non plus tomber dans la noirceur et le désespoir des récits futuristes décrivant des civilisations sous surveillance généralisée, où l'intelligence artificielle a pris le dessus sur toute humanité.

Il s'agissait avant tout d'explorer nos contrées avec un œil neuf et d'entreprendre la construction créative de nouveaux mondes. Dans ces sociétés nouvelles, les plaies de la Terre se résorbent, le vivant se régénère, les inégalités se réduisent et les souffrances s'estompent, le plus grand nombre a accès à l'essentiel et ne vit plus dans la crainte des lendemains. Utopique ? Naïf ? Nous ne le croyons pas.

Il ne s'agit pas de décrire un univers parfait, ni même idéal. Nous savons que l'exercice serait impossible et même inutile. Nous avons préféré imaginer un futur possible et souhaitable, qui soit réaliste et crédible. Il se situe quelque part entre 2030 et 2050, ni demain, ni dans plusieurs siècles. Nous n'avons pas la prétention de penser que cette vision est la meilleure ni celle qui devrait s'imposer à toutes et tous. Nous sommes humbles face à la complexité. Nous savons que les populations n'ont pas les mêmes aspirations ou les mêmes ambitions, ni en France, ni ailleurs. Nous avons seulement tenté une approche qui nous correspond, cohérente avec les valeurs de l'organisation qui nous rassemble.

Ce travail n'est pas le fruit d'une seule personne, ni même de quelques-unes. Pas moins de deux cents personnes y ont contribué activement, et environ 16 000 adhérent·es de Greenpeace ont exprimé leur adhésion à cette proposition à travers une large consultation.

Si, à la lecture de ce récit, vous êtes enthousiaste à l'idée de vivre dans cette société, la question suivante sera inévitablement celle des moyens pour l'atteindre. Comment allons-nous faire ? C'est là

que nous avons besoin de toutes et tous. Que nous observions simplement les évolutions du monde, que nous sympathisions avec une cause ou que nous militions auprès d'une association, chacun et chacune a un rôle à jouer. Et les moyens employés doivent être multiples, complémentaires et inédits. L'action politique est nécessaire mais insuffisante. La mobilisation citoyenne est indispensable et doit s'appuyer sur un travail solide d'investigations et d'expertises. Les rues de nos villes comme les espaces digitaux sont des terrains de conquête et de partage de nos revendications. Les grèves, les manifestations, les marches, les luttes doivent se renforcer et se massifier. Il faudra savoir désobéir quand ce sera nécessaire. Et surtout, il faut cesser de penser le monde en silos, de s'engager pour une cause sans se soucier des autres. Il faut repenser notre relation au vivant et apprendre à conjuguer l'environnement avec le social, la lutte contre les inégalités, le renouvellement des espaces démocratiques et la protection des droits humains. Déterminé·es, optimistes dans l'action, lucides sur l'état de notre humanité et porté·es par l'espoir d'un avenir meilleur, nous entendons bien défendre, bâtir et incarner cet autre monde !

**Jean-François Julliard, directeur général  
de Greenpeace France, et l'équipe "vision" :**  
**Laure, Delphine, Benjamin, Claire, Alexis,  
Virginie, Éléonore, Jean-Pierre.**

# PROLOGUE

**“AVANT DE RENDRE RÉELLE UNE VISION, NOUS DEVONS LA VOIR. NOUS DEVONS AVOIR DE NOUVELLES IMAGES À L'ESPRIT, NOUS AVENTURER DANS UN PAYSAGE TRANSFORMÉ, RACONTER DE NOUVELLES HISTOIRES.”**

| Starhawk, *Rêver l'obscur*

# UNE GÉNÉRATION PLUS TARD : NOUS Y SOMMES.

Tous les États ont ratifié et appliquent un certain nombre d'accords, prenant pour point de départ ces trois piliers fondamentaux qu'ont été l'accord de Paris sur le climat, la Convention sur la diversité biologique et les Objectifs de développement durable. Ceux-ci constituent la toile de fond géopolitique et économique souveraine. Des règles de gouvernance mondiales et démocratiques sont désormais en place. Les mondes qui composent notre réalité d'aujourd'hui sont pluriels, complexes, créatifs et inclusifs. Les liens entre êtres vivants s'y tissent, solidaires et joyeux, conscients de leur différence et de leur interdépendance.

Tout cela ne s'est pas fait en un jour. Il a fallu du temps, de la patience, des mobilisations nombreuses et diverses dans lesquelles des personnes de tous horizons se sont impliquées, des artistes aux naturalistes, aux jeunes et aux retraité·es, en passant par les plus précaires, les soignant·es, les journalistes, les avocat·es, les habitant·es des ZAD ou encore les enseignant·es.

# 1. PRENDRE SOIN DU VIVANT



# DES ÉCOSYSTÈMES PRÉSERVÉS, EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Partout dans le monde, les nations se sont associées pour préserver leurs écosystèmes terrestres et marins. La France soutient financièrement et politiquement leurs efforts. En Europe, un projet de forêt primaire de plusieurs milliers d'hectares est en cours, à cheval sur le sol français et ceux de pays voisins.

Nous sommes très impliqués dans la surveillance des eaux internationales et la défense des pôles, et plus aucun projet d'exploitation d'hydrocarbures n'y voit le jour. En France, au sein de la métropole comme en outre-mer, des écologues, épidémiologistes et sociologues développent des réserves marines et terrestres ainsi que des programmes de recherche associés. Ces réserves sont conçues en accord avec les communautés concernées sur place. En parallèle, toutes nos mangroves et nos récifs coralliens ont été mis sous protection intégrale. L'exploitation forestière s'est améliorée et prend de mieux en mieux en compte la biodiversité.

Les campagnes de réintroduction de certaines espèces localement disparues et de réhabilitation d'écosystèmes complexes continuent. Plusieurs grandes rivières sont redevenues entièrement sauvages, de leur source à leur embouchure. L'observation des saumons et des castors y a généré un nouveau tourisme inattendu. L'élevage ovin en montagne respecte les limites d'une intensité soutenable pour les alpages. La protection des troupeaux a considérablement réduit leur vulnérabilité face aux loups, qui

entre-temps ont orienté leur alimentation vers d'autres proies, tels les ongulés, plus nombreux depuis les restrictions de chasse. Cette dernière est en effet strictement encadrée et répond à des objectifs de gestion concertée pour certaines espèces, comme le sanglier, très favorisées par les activités humaines et qui peuvent localement avoir des conséquences problématiques.

**En parallèle**, la capture et l'exploitation d'animaux sauvages à des fins de loisirs sont proscrites. Nous n'en utilisons plus dans les expérimentations lorsque des alternatives existent et les élevages d'animaux pour leur fourrure ont depuis longtemps disparu, tout comme cette dernière du marché de la mode.

## **LE DROIT DES PEUPLES À L'AUTODÉTERMINATION**

**Tous les États appliquent la Convention relative aux peuples indigènes et tribaux de l'Organisation internationale du travail. Après avoir mis sa Constitution en conformité, la France a également ratifié la Convention des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Ces derniers ont retrouvé leur souveraineté ; leur place dans la préservation des écosystèmes a été reconnue.**

Les peuples premiers sont libres et égaux. En vertu de leur prérogative d'autodétermination, ils décident de leur statut politique, assurent leur développement économique, social et culturel

et choisissent de s'impliquer dans la vie de leur pays. Plus aucun projet (barrage, autoroute, pipelines, mines...) ne peut être mis en place dans leurs régions sans leur accord et pleine participation.

**Les territoires d'outre-mer** sont maintenant, lorsqu'ils le souhaitent, davantage intégrés dans des dynamiques locales. Les statuts ont évolué, allant de possibles indépendances jusqu'à des formes d'autonomies et de décentralisation élargies. Les dernières zones revendiquées par les ex-colonies ont été rétrocédées, comme les îles Éparses dans l'océan Indien. En Guyane, le système de propriété collective et communautaire consacre les peuples autochtones possesseurs et gestionnaires de la forêt. Les langues régionales tel le créole sont reconnues et enseignées.



# UNE AGRICULTURE LOCALE, NOURRICIÈRE, HUMAINE

L'agroécologie s'est largement développée. Elle préserve les sols, l'environnement et le climat. Le métier d'agriculteur·rice est considéré à sa juste valeur, permettant aux personnes qui l'exercent d'en vivre aussi dignement que toute autre profession. Nos milieux marins sont également en bonne santé : près du tiers des océans sont sous haut niveau de protection et nous respectons dorénavant le rythme de reproduction des poissons.

Une réglementation européenne interdit l'importation de produits ayant entraîné la déforestation ou la dégradation d'écosystèmes naturels. La Politique agricole et alimentaire commune favorise les cultures et les élevages agroécologiques, à taille humaine, faibles en intrants, intensifs en emplois. Des moyens ont été dégagés pour accompagner de nouvelles installations et compenser la perte de paysan·nes de ces dernières décennies. Les élevages respectent les besoins naturels des animaux et les abattoirs mobiles se sont généralisés.

Les monocultures fortement consommatrices d'eau en été, comme le maïs, ont été remplacées par des légumineuses ou des céréales diversifiées, plus adaptées aux évolutions climatiques de leur territoire et aux sécheresses en particulier. Afin de préserver les écosystèmes et le climat, nous mangeons moins de produits d'origine animale et plus de végétaux. Cela a favorisé la culture des

légumineuses comme les lentilles et les haricots, et celle d'oléagineux tels que les arachides et les noix. Nous sommes devenues pleinement autonomes en protéines pour notre alimentation et celle de nos cheptels. Nos systèmes reposent sur des fertilisants organiques et n'ont plus besoin de pesticides, d'engrais de synthèse (le phosphore étant une matière première minérale critique) ou d'OGM. Les prairies, haies, mares et bosquets sont réapparus un peu partout, et nous entendons à nouveau de nombreuses sortes d'oiseaux et d'insectes, tous revenus en force.

**Concernant la pêche**, les méthodes les plus respectueuses sont aujourd'hui en vigueur ; nous utilisons celles qui évitent la prise accessoire d'oiseaux, de tortues ou encore de dauphins. Les quotas de pêche pour les flottes industrielles ont diminué drastiquement. Les espèces en danger, comme les requins, jouissent d'une protection renforcée et tous ces efforts ont favorisé la reconstitution des populations de poissons et la prospérité des pêcheries artisanales. Le déploiement des navires à voiles a permis de réduire la pollution, mais aussi le bruit, autrefois forte nuisance, que subissaient les cétacés.



# UN ENVIRONNEMENT SAIN

**Nos changements de modes de transport ont permis de limiter la pollution atmosphérique et ainsi d'assurer la sécurité sanitaire de nos familles. De même, nos terres et rivières sont maintenant protégées de toutes dégradations.**

Partout, dans les territoires ruraux et citadins, les collectivités publiques ont investi dans des politiques de réduction de la pollution, d'économies d'énergies, de mobilités douces et de développement des espaces verts. Vivre en milieu urbain ne présente désormais plus de risques pour nos enfants notamment. Les aliments, les cosmétiques et les jouets utilisent dorénavant des ingrédients et matériaux sains et naturels. Grâce à toutes ces évolutions, notre santé et la planète se portent mieux. Exit les difficultés que subissaient les périphéries des villes du fait des grands axes routiers, usines ou aéroports : il n'y a plus de discriminations entre les territoires. Lorsqu'une nouvelle infrastructure fait l'objet d'une étude d'impact, des instances locales citoyennes et scientifiques sont consultées. Elles disposent d'un droit de veto à la majorité qualifiée sur tout projet qui ne relève pas de l'intérêt général.

# DES VILLES ET DES VILLAGES RÉINVESTIS, DES TERRES PRÉSERVÉES

Les territoires ruraux sont particulièrement dynamiques et vivants grâce à l'essor des transports, des services publics, de l'enseignement et de la culture. La délocalisation de nombreuses entreprises et le déploiement du télétravail y contribuent aussi fortement.

Les transports en commun et partagés sont développés, l'aménagement des villes leur consacrant, ainsi qu'à la marche et au vélo, une véritable place ; ils facilitent l'échange de biens et de services entre les zones urbaines, rurales et les personnes les plus isolées. Les trottoirs ont été élargis et les voitures ont disparu des centres. La réduction de la pollution et le vaste déploiement des mobilités douces ont contribué à une amélioration de notre santé. Les écosystèmes naturels comme les abords des cours d'eau et les marais, ainsi que les terres agricoles, sont protégés de l'artificialisation. Une loi foncière restreint considérablement la possibilité de développement des zones urbaines et commerciales.

Cette amélioration des espaces de vie et du bien-être des habitant·es favorise l'arrivée de personnes et d'entreprises dans des villes et des villages auparavant délaissés. Dans le cadre du grand plan de formation et d'innovation, ces régions ont été dotées d'universités et d'instituts de recherche-action. Les centres-villes et leurs périphéries se réinventent et regagnent en attrait tout en étant plus

sobres en surface bâtie. Nous préservons ainsi nos terres. Lorsqu'un individu, une famille ou un collectif crée un habitat à l'écart des zones urbaines, celui-ci est léger et réversible. La restauration du bâti ancien, encouragée fiscalement, participe à la vitalité des campagnes. Des habitats collectifs et intergénérationnels sont à disposition de celles et ceux qui le souhaitent.

## UNE ÉDUCATION AU SERVICE DU LIEN SOCIAL ET DU VIVANT

L'école enseigne aux enfants et aux adolescent·es la connaissance et le respect du vivant, le rapport à la terre, l'égalité, la tolérance, la non-violence, la coopération et la créativité.

Les jeunes apprennent à contribuer à la vie démocratique — s'ils peuvent le faire en déléguant leur pouvoir, ils le font surtout en prenant part aux décisions de l'établissement scolaire dès leur plus jeune âge. Toutes et tous affûtent leur écoute des autres et l'échange d'arguments, développant l'esprit critique et les valeurs du « savoir être » plutôt que « l'avoir ». L'école, laïque, favorise l'accès à la culture, à sa diversité, et promeut les pratiques artistiques dispensées par des équipes professionnelles rémunérées en adéquation. L'enseignement encourage de plus l'empathie et la liberté d'expression, générant la confiance en soi. Les travaux manuels ont fait leur grand retour dans tous les programmes. Nous sommes sorti·es des logiques de la compétition, et tous·tes apprennent à s'entraider.

**Les fondamentaux de l'écologie** sont également expliqués dès le plus jeune âge ; ainsi, à leur arrivée au collège, les élèves reconnaissent des centaines d'espèces de plantes, de chants et de cris d'animaux, et s'entraînent lors des nombreuses heures passées dans la nature. Enfin, l'enseignement de l'histoire des droits humains a été renforcé pour que chacun·e comprenne et identifie les sources des dominations, des racismes et des nationalismes. Tout au long de notre vie, quels que soient notre origine et nos moyens, nous avons accès à de nouveaux savoirs et savoir-faire. Ceci grâce à des lieux d'éducation populaire et au recours à la formation continue bénéficiant d'un financement socialisé. Des ateliers ouverts aux enfants comme aux adultes sont organisés pour apprendre la maîtrise de l'internet, des réseaux sociaux, ainsi que l'utilisation de logiciels libres et open source.

**Ces évolutions** contribuent au développement d'une société créative, inclusive et égalitaire.



# UNE JUSTICE ENVIRONNEMENTALE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À L'EFFONDREMENT DE LA BIODIVERSITÉ

La justice est dotée de moyens humains et financiers conséquents pour faire appliquer les lois. Les manquements de tous — acteurs privés et publics — en matière de lutte contre le changement climatique et de préservation de la biodiversité sont sévèrement sanctionnés.

La Constitution place désormais la sauvegarde de l'environnement parmi les plus hautes priorités du pays, et l'Etat est contraint d'agir pour limiter le changement climatique et protéger la biodiversité. Des discussions sont également en cours au niveau mondial pour modifier en ce sens la Déclaration universelle des droits humains.

En France, un grand nombre de juges sont formé·es et sensibilisé·es aux questions écologiques. L'ajout au Code pénal d'un chapitre spécifique sur l'environnement permet dorénavant de sévir systématiquement contre les pollueurs, coupables de sa mise en danger. La justice prononce de lourdes sanctions et assure une réparation équitable aux éventuelles victimes des préjudices subis. Une stricte législation encadre les émissions de gaz à effet de serre

de tous les acteurs économiques, privés et publics. Les multinationales françaises sont contraintes de respecter les droits humains, comme l'environnement, sur leurs chaînes d'approvisionnement à l'étranger, elles ont donc raccourci ces chaînes et relocalisé une grande partie de leur production.

**La Haute autorité à l'environnement**, récemment instituée, est devenue un pilier essentiel de la protection de l'environnement et du non-dépassement de notre quote-part des limites planétaires. Au niveau territorial, pour prévenir les atteintes aux écosystèmes, elle se substitue au rôle des préfets — qui se trouvaient parfois en conflits d'intérêts — dans l'octroi des autorisations nécessaires aux entreprises ou aux pouvoirs publics.

**Bien entendu, tout n'est pas parfait** et certains contournent encore les lois, faisant passer leur intérêt privé au détriment du général. Mais les citoyen·nes, organisé·es en syndicats, associations et collectifs locaux et nationaux, forment un contre-pouvoir puissant.

# 2. SOBRIÉTÉ ET RÉSILIENCE



# ANTICIPER LES CHOCS, Y RÉPONDRE COLLECTIVEMENT

Notre société s'est transformée, est devenue résiliente. Nous y faisons preuve de courage, de solidarité et de prévoyance. Et c'est avec fierté que nous nous retrouvons les manches pour nous adapter collectivement face au dérèglement climatique.

Les chocs climatiques interviennent de plus en plus fréquemment. Certaines zones de communes littorales, devenues inondables, ne permettent plus d'y vivre. Une partie des fleuves et des rivières ainsi que de nombreuses nappes phréatiques ont vu leur niveau diminuer. Territoire par territoire, les principaux risques (sécheresse, tempêtes, érosion du trait de côte, canicules, épidémies, etc.) ont été identifiés par les expert-es, donnant lieu à des communications transparentes de la part des autorités. De vastes simulations grandeur nature ont été réalisées, et des stocks divers (matériel médical, nourriture et semences, eau, logements d'urgence) ont été progressivement constitués. Les collectivités et l'État ont ainsi pu prendre des mesures préventives, revisitant à cette occasion leurs politiques en matière d'urbanisme et d'agriculture. C'est comme cela, par exemple, que priorité a été donnée aux cultures peu consommatrices en eau ou à la restauration d'écosystèmes protecteurs, telles les dunes et les mangroves.

# UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

Notre nourriture est bonne pour la santé, majoritairement végétale, produite localement et accessible à chacun·e. Elle donne lieu à des contreparties établies sur la base de prix justes et rémunérateurs. En parallèle, le lien entre les agriculteur·rices et la société civile s'est renforcé.

Dans les territoires, des politiques publiques ont soutenu la diversification et l'échange des semences. Des ceintures maraîchères et des régies municipales se sont multipliées pour générer une alimentation de saison. Ces programmes sont viables économiquement, notamment du fait d'une sécurité sociale alimentaire rendant ces produits de qualité accessibles à tous·tes.

Tous ces projets se sont développés particulièrement vite depuis que les Chambres d'agriculture et de la pêche ont été ouvertes à la société civile, devenant de véritables parlements de la nature et de la nourriture. Cela a permis de rétablir et de renforcer le dialogue entre agriculteur·rices, pêcheur·ses, consommateur·rices et associations.

Enfin, les habitant·es s'impliquent volontiers dans les fermes et jardins partagés de leurs villes et de leurs villages, à la hauteur de leurs moyens et de leurs envies. Des supermarchés ont été reconvertis en coopératives sociales et solidaires, et des espaces

maraîchers de réinsertion professionnelle ont été mis en place. Ces projets ont fortement dynamisé les territoires et resserré les liens.

# DES MOBILITÉS REPENSÉES, RESPECTUEUSES DES HUMAINS ET DE LA PLANÈTE

La circulation des personnes et des biens reste une nécessité et une liberté, qui s'inscrit dans un cadre respectueux de l'environnement. Nous sommes en grande partie sorti·es du tout routier et des déplacements consommant pétrole, gaz ou charbon, en développant notamment les transports en commun alimentés en énergies renouvelables, ainsi que la marche et le vélo dans les territoires urbains et ruraux.

L'Europe, l'État et les collectivités ont lancé un grand plan d'investissement dans le ferroviaire et la marine à voile pour permettre aux individus et aux marchandises de circuler avec un impact écologique le plus faible possible. De même concernant le fluvial qui, tout en veillant à préserver la naturalité des berges et des rivières, est particulièrement écologique pour les transports longues

distances. Les derniers kilomètres font l'objet d'acheminements mutualisés autant que possible.

**Concernant la circulation des personnes**, le nouvel essor du train coordonné avec celui des autres transports en commun facilite la mobilité des habitant·es des communes périphériques ou isolées. Des interconnexions entre un immobilier abordable et les services, l'éducation et les bassins d'emplois sont mises en œuvre. Pour les plus longues distances et les trajets internationaux, le rail, de jour comme de nuit, se développe à des tarifs accessibles à tous·tes, et est de ce fait souvent utilisé.

**Le nombre de voitures individuelles** a fortement baissé, les bouchons étant désormais un lointain souvenir. Elles servent avant tout aux déplacements indispensables (services de santé, artisans-livreurs, taxis pour personnes à mobilité réduite). Les véhicules sont conçus dans une démarche de sobriété (en termes de poids et de consommation de matières), les moteurs fonctionnant maintenant à partir d'énergies non polluantes et renouvelables.

**Les transports en commun** ont fait leur révolution. Ils sont accessibles à tous·tes, partout, grâce notamment à une tarification solidaire qui prévoit la gratuité pour celles et ceux qui en ont besoin. Adaptés aux personnes en situation de handicaps comme aux poussettes, ils permettent des circulations en toute liberté et sécurité.

# UN CIEL DÉGAGÉ

Il est maintenant beaucoup plus rare de voir des avions. L'État a cessé de soutenir le développement de l'aviation de masse, et taxe le kérosène. En parallèle, nous avons redécouvert combien des chefs d'œuvres de la nature et d'artisanat local se cachaient à quelques dizaines ou centaines de kilomètres de notre lieu de vie. Le temps retrouvé nous permet de nous ressourcer.

Le trafic aérien est avant tout réservé aux actions de solidarité internationale, aux urgences médicales, aux déplacements professionnels et scientifiques les plus essentiels ainsi qu'à certains voyages personnels. Ces derniers sont beaucoup plus exceptionnels, et prennent en compte les situations individuelles et familiales. Les vols internes ont disparu pour les distances accessibles en train en moins de six heures. De plus, les voyages touristiques à l'autre bout du monde se font désormais majoritairement sur un temps long. Les congés payés annuels étendus facilitent cette nouvelle temporalité. Les jets privés et bateaux-croisière de luxe ont été remplacés par des transports non polluants.

# SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES

Grâce à des réglementations exigeantes, à des campagnes de sensibilisation qui se poursuivent dans le secteur du bâtiment, à nos usages plus limités en services et en biens domestiques (transport en particulier), nous sommes devenu·es particulièrement économes et efficaces énergétiquement.

Outre l'amélioration de l'isolation thermique réduisant drastiquement notre utilisation — et nos factures — de chauffage et de climatisation, les ampoules sont toutes à basse consommation. Les équipements électriques (éclairages, ordinateurs ...) restent aussi éteints lorsqu'ils ne fonctionnent pas. Les panneaux lumineux dédiés à l'information et à la publicité ont disparu.

Au-delà des questions de sobriété, l'efficacité énergétique est devenue centrale dans nos politiques publiques. L'Union européenne a fixé des seuils obligatoires de plus en plus stricts quant à la performance des appareils électriques. L'énergie produite par les machines est réemployée par ailleurs, pour chauffer des habitations en particulier. Les méthodes d'écoconception, que ce soit du point de vue des techniques ou des matériaux, se sont largement développées.

# FIN DU PÉTROLE ET DU NUCLÉAIRE, PLACE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

En raison de leurs conséquences sur le réchauffement climatique, le pétrole, le gaz et le charbon ne sont presque plus utilisés. Nous avons massivement investi le champ des énergies renouvelables, développées selon des études d'impact rigoureuses, et sortons progressivement du nucléaire.

Que ce soient les éoliennes sur terre ou en mer, le photovoltaïque ou la méthanisation, toutes les installations font l'objet d'études d'impact précises et exigeantes, dans le respect de la biodiversité et de l'aménagement des territoires. Les panneaux solaires, désormais très efficaces, couvrent une grande partie des toits et des parkings du pays. Dès que cela est possible, la micro-hydraulique est favorisée. De plus, nous sommes en capacité d'utiliser de l'hydrogène produit à partir d'énergie renouvelable là où c'est nécessaire, comme dans l'industrie et les transports lourds. Une filière de recyclage des batteries a été mise en place à l'échelle européenne. Le secteur de l'électricité, géré au niveau national et international pour garantir la stabilité du réseau, l'est aussi localement, par des initiatives d'habitantes adaptées aux spécificités des territoires.

Toutes les majors du pétrole ne s'étant pas reconverties ont disparu, les banques n'ayant pas eu d'autre choix que de se détourner

de l'exploration et de l'exploitation des énergies sales, devenues rares et onéreuses.

**Les centrales nucléaires** sont en cours de démantèlement. Le risque de catastrophes s'est ainsi éloigné et les transports de matières dangereuses ne mettent plus en péril notre sécurité. En revanche, nous ne savons toujours pas quoi faire de ces déchets radioactifs hérités du passé... Une solution intermédiaire de stockage réversible a été adoptée afin de laisser (si la technologie le permet un jour) la possibilité aux générations futures et à la science de sécuriser ces déchets.



# HARO SUR LES DÉCHETS : PLACE À LEUR RÉDUCTION, À LA RÉUTILISATION, AU RECYCLAGE

Maintenant, nous réparons, réutilisons et, lorsque c'est pertinent, mutualisons nos objets. Notre quotidien a changé et nos écosystèmes se portent de mieux en mieux. Au niveau international, les pays s'accordent pour limiter la fabrication, le rejet et l'exportation de déchets.

Nous ne sommes plus incité·es à consommer. Les publicités pour des produits polluants ont disparu de nos rues et de nos transports ; elles sont d'ailleurs désormais strictement régulées. Une partie des objets que nous n'utilisons que rarement, tels les outils de bricolage et de jardinage, sont aussi mis en commun et disponibles à la location, à petits prix. Le partage permet ainsi d'accéder plus aisément à des biens coûteux, comme les vélos avec remorque, les voitures électriques, etc. En milieu rural, cette mutualisation est d'autant plus précieuse pour les personnes les plus isolées.

Le meilleur déchet étant celui qu'on ne produit pas, une législation contraignante sanctionne désormais tout ce qui génère des résidus non réutilisables. Le suremballage a été abandonné, au profit de la consigne et du vrac qui rencontrent un succès phénoménal. Les mentalités ont évolué, et chacun·e fait maintenant ses courses en ayant prévu ses propres contenants. Les seuls objets

à usage unique sont ceux pour lesquels nous n'avons pas encore trouvé de solutions, comme en médecine ou pour accompagner des handicaps. La responsabilité du cycle de vie complet du produit et de son conditionnement incombe en totalité au fabricant, jusqu'à sa collecte, son traitement et surtout son réemploi. Le secteur du bâtiment, principal pourvoyeur de déchets auparavant, a entièrement revu ses pratiques. Les ingénieur·es développent des techniques et des matériaux économes en ressources, tout particulièrement concernant le sable, dont la rareté et l'extraction posent de nombreux problèmes. Aujourd'hui, on favorise d'ailleurs la rénovation à la construction, et l'utilisation de composants comme le bois, la terre, le chanvre et la paille au béton.

**Enfin, l'exportation de nos déchets** est désormais interdite. Une réglementation internationale contraint les pays à réduire drastiquement la production de plastique et à contrôler le rejet de déchets, issus de la pêche notamment, dans les fleuves et les océans. Les niveaux de microplastiques diminuent et la faune et la flore se portent de mieux en mieux. Les espaces naturels, comme les plages, retrouvent peu à peu leur beauté originelle.

# UNE ÉCONOMIE REPENSÉE ET RELOCALISÉE

Notre économie a retrouvé du sens, soutien de la société et d'un mieux vivre pour tous et toutes. Les biens et services que nous produisons, achetons et échangeons en France comme à l'étranger contribuent à rendre le monde plus ouvert, plus accueillant. Ces activités respectent les limites planétaires et les droits humains.

Il est désormais admis que nos choix (en matière de consommation, de déplacement ou encore de divertissement) ne relèvent pas d'une conception individualiste et étriquée de la liberté, mais s'intègrent dans un système large et universel d'êtres et de sociétés interdépendants. En particulier, l'accumulation de biens résultant des choix personnels des plus privilégié·es ne doit en aucun cas aggraver la situation des personnes les plus précaires : réfugiés climatiques, générations futures et catégories sociales les moins favorisées notamment.

En France, la majeure partie de l'économie est désormais relocalisée. L'État et les collectivités territoriales s'investissent pleinement pour soutenir et orienter les entreprises dans cette transformation continue. Dans certains cas, cela signifie une prise de participation importante dans leur gouvernance (socialisation). Les coûts sociaux et environnementaux de la fabrication comme du transport des produits et des technologies ont été intégrés aux prix de vente. L'ensemble a ainsi permis de faciliter l'essor du local et

l'élévation des normes de qualité. Nos meubles, nos vêtements ou encore notre alimentation peuvent être achetés avec des monnaies locales.

## LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DES HUMAINS

C'est dorénavant au service de la protection des écosystèmes et des besoins humains que sont mises les technologies. Les plus simples, sobres en ressources, peu onéreuses et accessibles (dites aussi low tech) sont privilégiées, ainsi que les appareils aisément réparables.

L'impact social et environnemental de toute nouvelle technologie est évalué en amont de son utilisation. Des réglementations nationales et internationales ont permis de lutter contre l'obsolescence programmée et la course aux nouvelles générations de réseaux, toujours plus puissants et justifiant le renouvellement rapide des équipements. Désormais, tous les appareils informatiques sont conçus de manière à être résistants, facilement réparables, et de façon à ce que les matières premières puissent être recyclées en fin de vie. Fini le temps des smartphones irréparables, des imprimantes cessant de fonctionner au bout d'un an ! L'intelligence artificielle et les technologies les plus high-tech se déploient dans un cadre qui fixe des règles d'éthique et sont réservées aux utilisations les plus essentielles, comme la médecine ou la recherche scientifique.

**L'empreinte écologique de ces équipements** a pu être réduite depuis que de nombreux pays, dont la France, se sont associés pour créer une véritable économie circulaire de l'usage des minerais et des métaux rares. Leur extraction avait en effet trop d'impacts sociaux et environnementaux. La Chine, principal producteur, poursuit son amélioration en matière de droits humains et de préservation des milieux naturels.

**La technologie numérique** continue d'occuper une place importante au travail, dans l'accès à la connaissance et la communication avec nos proches. Nous limitons cependant les volumes de données échangées sur internet, tandis que les datacenters sont alimentés exclusivement en énergie renouvelable. Les plateformes de vidéo à la demande adaptent la qualité aux besoins réels, permettant à chacun·e de se cultiver et de se divertir sans trop peser sur les écosystèmes.

**La collectivité garantit** à toutes et tous un terminal pour accéder au réseau et aux services numériques publics. Nos données en ligne sont protégées par des lois et des réglementations qui empêchent leur utilisation à notre insu à des fins de surveillance ou de ciblage publicitaire. Sur le modèle de Wikipédia, des réseaux sociaux ouverts et non marchands ont vu le jour. Les contenus sensationnalistes y sont dévalorisés au profit des informations sourcées et argumentées.

# SCIENCE, RECHERCHE ET LIBERTÉ D'EXPLORATION

**Le rôle des sciences a été renforcé et leurs moyens sont accrus. La recherche est principalement publique et indépendante. Ainsi, en parallèle des projets de recherche appliquée, c'est dans tous les domaines scientifiques que la recherche fondamentale est soutenue, et la liberté d'exploration préservée.**

Le financement de la recherche n'est pas lié aux aléas économiques, et autorise de ce fait un travail de qualité ainsi que des salaires adéquats. Les dotations des programmes sont pérennes et garantissent l'autonomie. La recherche fondamentale et les expérimentations indispensables à l'émergence de savoirs nouveaux sont ainsi encouragées. Le statut d'enseignant·e-chercheur·se est protégé, les doctorant·es et docteur·es ont des postes rémunérés comme il se doit.

La recherche publique appliquée permet de développer des alternatives et des solutions sobres et durables dans des secteurs clés comme la santé, le bâtiment, l'énergie, le fonctionnement des écosystèmes ou encore l'agriculture. Les scientifiques peuvent impliquer les citoyen·nes dans la définition de certains sujets de recherche, de différentes façons et à travers le dialogue en particulier — tout en prenant soin de maîtriser l'objectivité et l'universalité de leurs résultats.

**Les programmes de sciences participatives** sont déployés, ce qui renforce le lien des citoyen·nes avec l'environnement par l'observation et le suivi.



# 3. VIVRE ENSEMBLE



# DES CENTRES-VILLES, DES CENTRES-BOURGS ET DES BANLIEUES DANS LESQUELS ON SE SENT BIEN

À travers la France, que cela soit dans les communes ou les agglomérations, notre urbanisme a été repensé pour rendre accessible à chacun·e tout ce dont il ou elle a besoin. Offrir un cadre de vie agréable, des lieux de biodiversité, et une réelle mixité sociale est plus que jamais une priorité.

Des aires y sont aussi préservées de toute intervention humaine pour permettre l'émergence d'une faune spontanée. Certaines villes ont développé des forêts urbaines, devenues de véritables réservoirs de biodiversité. Ce domaine végétal fait baisser les températures ressenties en été. En milieu rural comme en milieu urbain, des continuités écologiques ont été créées pour les espaces verts, les eaux, les sols en pleine terre, les zones sans lumière et sans bruit. Des espèces que nous n'avions plus l'habitude de voir ni d'entendre, comme les vers luisants et les écureuils, sont revenues. Et les citoyen·es déambulent en observant les étoiles d'un ciel désormais plus dégagé.

Au sein des aires urbaines, des lieux festifs et culturels qui privilégient le lien social et le partage se sont développés — tout en préservant les aspirations de calme des résident·es. L'artisanat et

les petits commerces, favorisés au détriment des grands centres commerciaux, ont fleuri un peu partout.

**La diminution des besoins d'infrastructures** destinées au tout routier, et la disparition de certaines industries et services sont l'occasion de profondes mutations dans certaines banlieues auparavant peu attractives. De nouveaux quartiers s'y déploient, et les architectes y rivalisent d'imagination pour inventer d'autres modalités d'habitat, partagé et intergénérationnel ; les habitant·es des tours avoisinantes y ont été logé·es le temps de la réhabilitation, côtoyant les collectifs qui ont quitté les centres-villes pour expérimenter ces fonctionnements et styles de vie différents.



# ÉCOLOGIE DÉCOLONIALE ET RESPONSABILITÉ ENVERS LES GÉNÉRATIONS PASSÉES ET FUTURES

Aujourd'hui, la colonisation et son modèle idéologique, le colonialisme, appartiennent réellement à l'histoire — le passé expansionniste de la France ne fait d'ailleurs plus débat. La Françafrique, le pillage des ressources et le soutien indéfectible aux régimes autoritaires ont laissé place à une collaboration avec les régions du monde concernées dans un cadre multilatéral et équitable.

Les dettes publiques des pays du Sud auprès des créiteurs internationaux ont été annulées. Les personnes ayant subi, ou dont les ancêtres ont enduré des dommages, obtiennent des États des réparations financières et matérielles. Par exemple, dans les Antilles françaises et en Guyane, des programmes sont entrepris pour restaurer les écosystèmes pollués par le chlordécone et l'extraction de l'or. En Polynésie comme au Sahara, des soins médicaux et des dédommagements sont procurés aux populations affectées par les essais nucléaires français.

Ces réparations seront complètes lorsque nous aurons terminé de restituer les objets d'art pillés : la culture faisant partie intégrante de l'expression de l'âme humaine, elle est un préalable à tout espoir

de pacification entre les peuples. Sur la scène internationale, l'activisme environnemental et décolonial de personnes autrefois infériorisées a pris de plus en plus d'ampleur. Ces mouvements allient batailles écologiques, féministes, antiracistes, contre l'exploitation capitaliste. La lutte continue pour faire de ce monde un espace inclusif, où chacun·e peut vivre dignement, en paix.

# DE LA FIN DES DISCRIMINATIONS AU CHANGEMENT DE NOTRE RELATION À L'ENVIRONNEMENT

Les personnes auparavant infériorisées du fait de leur couleur de peau, origine, identité, croyance, expression de genre ou orientation sexuelle vivent désormais sans subir de discriminations. L'évolution des rapports de domination et d'exploitation entre humains est allée de pair avec un changement de notre relation au vivant dans son ensemble.

Cela a pris du temps, mais nous avons réussi à démanteler les logiques de domination et à repenser les liens entre humains, et créé ainsi les conditions d'une société véritablement inclusive et égalitaire. De nos jours, les personnes auparavant infériorisées du

fait de leur couleur de peau, origine, identité, croyance, expression de genre ou orientation sexuelle partagent l'exercice du pouvoir dans les lieux de gouvernance, et tous·tes perçoivent un revenu équivalent pour des postes de mêmes responsabilités. Les médias, réseaux sociaux et manuels scolaires utilisent désormais un langage et des visuels respectueux de l'identité et de la dignité de chacun·e. Diversifiés, ils sont représentatifs des genres, des origines et des orientations sexuelles. La binarité « hommes-femmes » a peu à peu laissé place à une considération plus large des genres, tout comme nous avons dépassé le fait d'ériger l'hétérosexualité comme norme sociale dominante.

**Les violences patriarcales** (physiques, psychologiques ou de prises de pouvoir) sont devenues rares et, lorsqu'elles perdurent, sont sévèrement réprimées par la loi. Les femmes disposent toutes librement de leur corps, et l'accès aux droits sexuels et reproductifs contribue à leur émancipation, avec un impact positif sur la maîtrise consentie de la démographie. Les sévices et agressions racistes, visibles comme invisibles, lourdement condamnés, n'ont quasiment plus cours dans notre société. Aujourd'hui, différentes mesures contre les discriminations sont en vigueur — et appliquées ; ce qui a notamment donné lieu à la fin des contrôles policiers abusifs des personnes racisées, et à l'accès égalitaire au logement, au soin et à l'emploi.

**Nos relations interpersonnelles** et l'atténuation des mécanismes de domination ont évolué en même temps que nous avons (ré) appris à reconnaître et respecter les millions d'espèces avec lesquelles nous cohabitons sur Terre. Cet équilibre des relations entre tous les êtres vivants est fragile cependant, et jour après jour nous continuons d'y apporter une attention nécessaire.

# L'ACCUEIL ET LA PROTECTION DES PERSONNES EXILÉ·ES

La vie des personnes contraintes à l'exil est protégée ; elles sont secourues lorsqu'elles se trouvent en danger. Sur le sol européen, et en France en particulier, elles sont accueillies, ont un accès aux soins garanti et jouissent du droit d'asile ainsi que d'une assistance et d'une couverture internationales.

L'ensemble des principes régissant la protection des mineurs est aujourd'hui arrêté et pleinement appliqué. Les centres de rétention administrative ont été transformés en de véritables lieux d'accueil, soucieux de l'intégrité de celles et ceux qui y résident. Les travailleur·euses sans papier ont été régularisé·es. Comme d'autres, ils·elles jouissent d'un emploi, essentiel dans nos sociétés, cessant de vivre dans la précarité, retrouvant leur dignité.

Les pays industrialisés — à l'origine des bouleversements climatiques — soutiennent aussi financièrement les efforts entrepris en matière d'adaptation par les régions les plus menacées et les plus vulnérables sous cet angle. De même, ils aident les pays, les régions et les organisations qui accueillent les exilé·es climatiques. Ces renforts sont inconditionnels : il n'est pas question ici de développer une nouvelle façon d'exercer un pouvoir de domination sur un État tiers.

Conformément à la Déclaration universelle des droits humains, toute personne peut circuler et résider librement où elle le souhaite, entrer et sortir de son pays, demander le droit à l'asile en cas de persécution.

# TRAVAILLER AUTREMENT, ÊTRE MIEUX

La priorité est maintenant donnée à des emplois utiles socialement et écologiquement. Favorisant l'épanouissement professionnel et l'équilibre personnel, le travail est désormais mieux réparti, donnant lieu à une rémunération équitable, au sein de gouvernances partagées.

Les professions ont été réorientées vers des activités qui ont du sens socialement et écologiquement, tels le soin, l'éducation, la culture, l'agroécologie ou les mobilités douces. À cette fin, un vaste plan de formation, d'accompagnement et de recherche-action pour l'innovation vient de s'achever. Des politiques publiques soutiennent l'équité et l'accessibilité à l'emploi, ainsi que des protections sociales élevées pour toutes et tous sans exception.

Certains métiers nécessaires, mais parfois peu épanouissants, font l'objet de revalorisation notable en fonction de leur pénibilité. Les rémunérations ont été revues pour une plus grande égalité et équité ; les écarts sont ainsi limités et les plus hauts salaires, plafonnés. L'État garantit à toutes les citoyennes et citoyens un revenu décent, qui permette de vivre dignement. La solidarité intergéné-

rationnelle a été renforcée pour maintenir et rendre plus juste le système de retraite par répartition.

**La législation favorise le bien-être des salarié·es.** Les entrepreneur·euses et les travailleur·ses indépendant·es disposent de protections sociales consolidées. Le temps de travail a été réduit afin, d'une part, de favoriser la création d'emplois et, d'autre part, d'avoir plus de temps pour réaliser des occupations de libre choix. Ces dernières permettent de contribuer différemment à la collectivité ou de prendre le temps de vivre plus lentement, plus sobrement.

**La compétition** n'est plus ni le moteur ni le facteur de réussite prépondérant ; l'entraide, au contraire, a retrouvé toute sa valeur. La plupart des entreprises et des administrations appliquent des formes de gouvernance partagée, participative ou multipartite qui impliquent, lorsque c'est pertinent, des associations locales et nationales. Les salarié·es y sont également intégré·es et participent à ce titre aux décisions relatives aux investissements.

**Des comités Travail-Santé-Environnement (CTSE)** ont également été créés pour prévenir et dénoncer, lorsque nécessaire, les atteintes au vivant. En cas de changement organisationnel ou technologique considéré dangereux pour la santé des salarié·es ou pour l'environnement, les CTSE pourront exercer un droit de veto suspensif. Les statuts et les bilans des entreprises prennent en compte l'impact à court, moyen et long termes de leurs activités sur la société, le climat et les milieux. Les profits dégagés bénéficient aux investissements innovants en matière environnementale comme aux salarié·es, car le versement de dividendes est désormais conditionné à ces bilans.

# UNE JUSTICE SOCIALE ET FISCALE POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES

Notre système fiscal est au service de la société. Il finance, entre autres, les dispositifs de réduction des inégalités et de préservation des écosystèmes. Plus aucune subvention publique ne soutient de projets contraires à l'équilibre de la planète, et les mesures écologiques intègrent toutes des critères de justice sociale.

La fiscalité permet de taxer fortement les investissements (taux d'intérêt appliqués sur l'emprunt), profits (des actionnaires), revenus (IR) et achats (TVA) des produits et services qui ont un impact sur l'environnement. La rémunération de ces apports est assignée à l'aide aux plus défavorisé·es, ceci en particulier pour que ces personnes puissent se déplacer ou se loger. Plusieurs mesures structurantes ont été adoptées en ce sens, comme le rétablissement de l'Impôt sur la fortune (ISF), transformé en ISF climatique ; celui-ci autorise désormais de taxer les investissements dans les activités polluantes. En parallèle, l'Europe a mis en place une imposition ambitieuse sur l'ensemble des transactions financières. En France, les subventions et les niches en faveur d'activités destructrices de l'environnement n'existent plus que dans les souvenirs. La TVA est modulée en fonction de l'impact écologique et social des produits.

Les administrations fiscales, douanières et judiciaires possèdent les moyens juridiques et humains nécessaires pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, avec une coordination étroite au niveau européen et international.

# DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENCADRÉS ET APPLIQUÉS

Au niveau mondial, les traités garantissant la coopération et la solidarité des États pour la protection de l'environnement et des droits économiques, sociaux et culturels sont respectés. L'ensemble des nations s'inscrit dans le cadre d'une gouvernance mondiale, facilitant la réalisation d'objectifs définis comme prioritaires pour préserver le climat et la biodiversité.

Ces traités gravent dans le marbre les principes d'égalité et de responsabilité intergénérationnelle, prenant le pas sur les règles du libre-échange et du capitalisme. Ils s'appliquent à l'ensemble des parties prenantes, publiques et privées. Une régulation forte de la spéculation par la fiscalité, ainsi que des mécanismes de contrôle des marchés ont été mis en place tout en encourageant l'investissement dans des activités favorables à la planète et aux droits

humains. L'Organisation mondiale du commerce a été remplacée par une institution internationale chargée de faire respecter les règles communes en matière d'échanges commerciaux et dotée d'une gouvernance démocratique impliquant les citoyen·nes.

**Après de longues luttes**, la croissance n'est enfin plus une fin en soi, tout comme le PIB n'est plus le seul indicateur attestant de la réussite d'une société et de son économie. D'autres éléments ont émergé, au service de nouveaux objectifs. Et c'est ainsi que les États utilisent de plus en plus d'indicateurs alternatifs, comme l'indice de développement humain.

## **UNE PAIX POUR TOUS ET TOUTES, SUR FOND DE DÉSARMEMENT**

**Le droit international s'est considérablement renforcé pour prévenir et éviter les conflits, tout en permettant une approche de la sécurité intérieure centrée sur l'humain. En particulier, la France sort du nucléaire militaire.**

Depuis l'entrée en vigueur du **Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN)**, la France détruit progressivement son stock. La menace que ce secteur faisait planer s'éloigne peu à peu... L'argent public qui était auparavant dépensé dans la maintenance de cet arsenal est aujourd'hui investi dans son démantèlement, ainsi que

dans des postes prioritaires tels que la transition écologique, la santé, les services à la personne, la culture et l'éducation.

**Les accords internationaux** sur l'interdiction d'utiliser des armes chimiques, des bombes à sous-munition et des mines antipersonnel sont rigoureusement respectés. Ils sont désormais ratifiés par tous les pays du Globe. Le commerce des armes est aussi très contrôlé, ce qui a permis de réduire leur utilisation dans le monde ; tous les pays respectent à présent le Traité sur le commerce des armes, étendu afin de couvrir l'ensemble des armes classiques et d'interdire toute exportation dès lors que celle-ci risque de contribuer à de graves violations des droits humains ou du droit international humanitaire. En parallèle, de nombreuses ONG continuent de militer pour l'arrêt total de leur vente.

**La sécurité extérieure nationale** repose sur la diplomatie, l'aide au développement et la collaboration avec les organismes transnationaux. Par exemple, le rôle de la Cour pénale internationale a été renforcé, lui octroyant la compétence pour s'assurer de la stricte application des conventions en la matière.

# UNE SÉCURITÉ INTÉRIEURE RESPECTUEUSE DE LA DIGNITÉ HUMAINE

La sécurité intérieure a été transformée au profit d'une approche plus exhaustive : la sécurité humaine. Celle-ci protège et renforce la dignité, l'autonomisation et l'épanouissement de tous·tes, au-delà de la préservation des menaces, tout en créant des systèmes environnementaux, sociaux, politiques et économiques permettant un nouveau vivre ensemble.

Concernant les politiques d'incarcération, le nombre de personnes emprisonnées a été drastiquement réduit depuis que l'on privilégie les peines alternatives à la réclusion pour les délits les moins graves, nous inspirant des expériences des pays du Nord. Les centres pénitentiaires ont été repensés, offrant des conditions respectant la dignité humaine, axés sur la réinsertion des détenu·es.

La force publique priorise le dialogue plutôt que la surveillance et la répression. Après un long travail d'audit mené avec des instances indépendantes, la confiance entre les citoyen·nes et la police a en effet été restaurée. La doctrine du maintien de l'ordre, révisée, ne laisse plus de place à toute forme d'impunité, de violences ou de discriminations raciales. Le recours aux forces de l'ordre fait aujourd'hui l'objet d'une concertation préalable renforcée avec les syndicats et la société civile, afin de réduire les abus. Les interventions d'agents sont rarement nécessaires, et n'existent que lorsque

le dialogue n'a pas fonctionné. L'usage des armes par les forces de l'ordre n'a pratiquement plus lieu d'être, et les LBD ont disparu du paysage. En parallèle, l'Inspection générale de la police nationale est une instance réellement indépendante et transparente.

## **LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'ACTION**

**La liberté d'expression et d'action s'applique à toutes et tous, quelles que soient leurs croyances, leur identité ou leurs appartenances, dans le respect des valeurs fondamentales qui nous lient, telles que la laïcité, la solidarité et la recherche de justice et d'équité.**

**La liberté d'expression** est particulièrement renforcée, indispensable pour alerter, contribuer au débat public voire dénoncer. Le militantisme non-violent en faveur de l'intérêt général ne rencontre plus de contraintes de la part du gouvernement. La lutte contre le terrorisme ne donne pas lieu à une utilisation contre les écologistes. Comme les militant·es jouissent de leurs droits d'expression et de manifestation, les lanceur·ses d'alerte bénéficient d'une réelle protection et le défenseur des droits dispose de moyens d'agir conséquents.

**Le pluralisme de l'information**, la diversité des contenus et l'indépendance de la presse et des moyens de communication sont accrus. Les sociétés de journalistes sont systématisées au sein des médias et pleinement intégrées aux décisions stratégiques et financières des groupes de presse.

# UNE SOCIÉTÉ RÉELLEMENT DÉMOCRATIQUE, OÙ L'IMPLICATION CITOYENNE EST POSSIBLE À TOUTES LES ÉCHELLES ET OÙ LES CONTRE-POUVOIRS SONT NOMBREUX

Nos systèmes politiques ont évolué en profondeur vers des modèles plus démocratiques, condition sine qua non d'une véritable transformation de notre société. Une forte représentativité est acquise, quel que soit le sujet, et la séparation des pouvoirs a été renforcée.

Les habitant·es contribuent à l'orientation des investissements jugés utiles pour la collectivité, et sont pleinement associé·es au travail législatif, notamment à travers une « Chambre du futur » mise en place au niveau national. Cette dernière apporte ses éclairages et son soutien sur les sujets graves — climat, océan, biodiversité... — prenant en compte le temps long. Les idées et contributions por-

tées par des tiers pour faire évoluer la législation sont maintenant publiques, comme le sont les débats et scrutins lors des discussions parlementaires. Toute personne peut s'assurer de la cohérence des politiques engagées en matière sociale, économique et environnementale.

**L'État**, investisseur et régulateur, continue à s'assurer du respect des lois et des règles de droit structurant le cadre du vivre ensemble et de la solidarité inter-régions. Mais il n'est plus l'alpha et l'omega des politiques publiques, les communes bénéficiant de moyens renforcés pour agir localement. Ainsi, les habitant·es peuvent contribuer à la vie de leur ville ou village, par la voie des instances existantes comme par le biais de nombreux espaces où s'expérimentent de nouveaux possibles.

**Transformation de la société** ne veut pas dire transformation de la nature humaine : malgré des améliorations sans équivoque des pratiques et des mentalités, il reste, et il restera toujours, des personnes et des organisations qui chercheront à maximiser leur profit, quoi qu'il en coûte aux autres et aux écosystèmes. De puissants contre-pouvoirs sont nécessaires à tous les échelons, assurant l'indépendance de l'ensemble des moyens d'informations, de la justice et de la recherche. Les citoyen·nes prennent part à la gouvernance des services publics, des entreprises et des médias, limitant de ce fait l'influence d'intérêts personnels sur les décisions publiques. Ils·elles veillent au grain pour surveiller l'apparition de projets menaçant pour le vivant, comme pour garantir les droits et libertés d'expression et d'action de chacun·e.